



LUGO DI NAZZA
Mairie

DECISION DU MAIRE 2023

**Objet : Annule et remplace la décision 2023 du 05012023. Contrat de mise à niveau avec JVS MAIRISTEM des logiciels comptabilité, paie, élections, formulaires pack demat avec modules, GRH INTRANET congés absences
Modification sur le prix Erreur.**

Le Maire de Lugo di Nazza

- Vu le code Général des Collectivités Territoriales, article L2122-22,
 - Vu la délibération du conseil municipal du 27 juillet 2020, déléguant à Monsieur François Benedetti, Maire de Lugo di Nazza, une partie de ses attributions sur les champs de compétences régis par l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
 - Vu les crédits budgétaires disponibles au BP 2023 ;
- Vu la décision du 05 janvier 2023 relative au contrat de mise à niveau avec JVS

MAIRISTEM des logiciels comptabilité, paie, élections, formulaires pack démat avec modules, GRH INTRANET congés absences

- CONSIDERANT que l'entreprise JVS MAIRISTEM a omis d'ajouter sur la facture d'un montant HT de 948.85€ la redevance connecteur chorus pro d'un montant de 35 euros HT le nouveau montant proposé est de 983.85€

DECIDE

Article 1 : d'accepter la modification du montant HT de 948.85€ de JVS MAIRISTEM dont le siège se trouve sur Saint Martin sur le Pré 51 013 pour une durée d'un an à partir du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 par un montant HT de 983.85€.

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article L2122-23 du code général des collectivités territoriales, la présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors d'une prochaine réunion du conseil municipal et figurera au registre des décisions du Maire (registre des arrêtés).

Article 3 : Les personnes suivantes sont chargés chacune en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision :

- Monsieur le Maire de Lugo di Nazza
- Monsieur le Sous Préfet de Corte

Fait à Lugo di Nazza, le 26/01/2023
Monsieur le Maire
François Benedetti

Affiché en Mairie le : 03 02 20 23
transmis en sous préfecture de Corte : 03 02 23
mis en ligne : 03 02 23 ,

